

i-Manuel

**Adoptez-le et commandez-le
pour votre classe.**

Questions / Réponses

Un code d'activation enseignant : pour quoi faire ?

⇒ Chaque code d'activation enseignant permet d'activer un titre unique. Il donne accès à une version « spécimen » enseignant du i-Manuel, soit un accès gratuit et complet à ce nouveau support.

- Si vous l'utilisez entre mai et août 2011, il vous permettra de découvrir tout d'abord, un extrait du i-Manuel qui vous intéresse. Vous pourrez ensuite, à partir de fin août, découvrir la totalité de ce i-Manuel sans avoir à réactiver ce code.
- Si vous l'utilisez fin août, il vous permettra de découvrir directement la totalité du i-Manuel.

Comment utiliser mon code d'activation et accéder à mon i-Manuel ?

⇒ Le code d'activation qui vous a été communiqué, est réservé aux enseignants et vous est personnel.

Le code d'activation d'un i-Manuel ne peut servir à activer un autre i-Manuel.

Pour activer votre i-Manuel :

www.nathan.fr/i-manuel

> Cliquez sur “Accéder à mon i-Manuel”

> Identifiez-vous à l'aide de vos identifiants habituels Nathan si vous êtes déjà inscrit sur le site Nathan.

> Si vous n'avez pas encore de compte Nathan, inscrivez-vous en suivant les indications en ligne et choisissez vos identifiants et mot de passe qui vous serviront lors de toutes vos prochaines connexions.

> Cliquez sur « Activer un i-Manuel».

> Saisissez votre code d'activation et cliquez sur le bouton « Activer ».

Pour accéder à votre i-Manuel :

> Cliquez sur “Accéder au i-Manuel de l'enseignant” dans l'encadré bleu de votre i-Manuel.

Où trouver mon code d'activation enseignant ?

⇒ Des codes d'activation personnels réservés aux enseignants ont été diffusés par courrier aux enseignants de lycée professionnel, et de BTS.

Si vous ne les avez pas reçus et êtes intéressés par le fait de tester et découvrir ces nouveaux i-Manuels, faites-en la demande par mail à l'adresse suivante : i-manuel@nathan.fr en précisant le nom et l'adresse de votre établissement.

A quelle date les i-Manuels seront-ils disponibles dans leur intégralité ?

⇒ Les 12 i-Manuels seront intégralement consultables et utilisables par les enseignants à compter de la fin du mois d'août.
Ils seront alors aussi totalement disponibles pour l'équipement des classes et des établissements aussi bien pour les versions bi-média (ouvrages papier + licences) que pour les versions numériques (licences seules).

Puis-je accéder à l'i-Manuel d'un de mes élèves en même temps que lui ?

⇒ L'accès à l'i-Manuel se fait via Internet. L'enseignant et ses élèves, dès lors qu'ils ont une licence activée, peuvent accéder à leur i-Manuel de n'importe quel poste connecté à Internet.

Comment puis-je accéder aux documents complétés par mes élèves ?

⇒ L'enseignant peut accéder à chacun des classeurs de ses élèves à partir de son espace en cliquant sur « Activer et gérer les accès élèves » dans l'encadré gris du i-Manuel.
Lorsque l'élève a terminé son activité, il “sauvegarde” les différentes étapes de son travail puis l'envoie dans son classeur.
L'enseignant peut alors vérifier le travail réalisé.

Quand l'élève exporte son travail sur disque dur ou clé usb, quelle est la durée de vie des fichiers enregistrés ?

⇒ Le fait de “Envoyer vers le classeur” enregistre les travaux dans son classeur où ils sont conservés durant toute la durée de la licence.
L'élève peut également exporter ses travaux **sur une clé USB ou sur le disque dur** du poste sur lequel il travaille.
Ces fichiers pourront être également conservés à vie.
Le plus sûr est d'utiliser ces 2 modes complémentaires de sauvegarde.
Il est nécessaire d' “Envoyer vers le classeur” avant d'exporter.

Un élève peut-il avoir accès au travail d'un autre élève sans avoir les codes d'accès de celui-ci ?

→ Les accès aux i-Manuels des élèves sont sécurisés par des identifiants et mots de passe personnels fournis par l'enseignant.

Un élève n'a connaissance que de ses propres accès.

Puis-je transmettre à mes élèves mes propres documents pour enrichir leur réflexion ?

→ L'enseignant peut envoyer dans chaque classeur des élèves de sa classe un document qui n'est pas fourni dans le i-Manuel (par exemple, un corrigé, un cours sous word, un document complémentaire...).

Les élèves accèdent à ce document à partir du dossier « **Documents de l'enseignant** » créé dans leur classeur.

Comment commander des licences pour ma classe ?

→ Vous pouvez commander des licences bi-média (licence + manuel papier ou ouvrages Fiches Ressources en BTS) sur www.nathan.fr/i-manuel ou chez votre libraire habituel à partir de la fin du mois d'août.

Pour commander des licences numériques (licence seule), connectez-vous sur www.nathan.fr/i-manuel

Comment obtenir le code d'activation de chacun de mes élèves pour créer ma classe et leur donner accès à leur i-Manuel ?

→ Le code d'activation de chaque i-Manuel des élèves de votre classe est indiqué sur la couverture du manuel papier correspondant ou sur l'ouvrage Fiches Ressources en BTS (lorsque vous avez acheté le i-Manuel en version bi-média).

Il vous suffit ensuite de récupérer ces codes auprès de vos élèves, de créer votre classe dans votre espace dédié, d'activer les codes puis de communiquer à vos élèves leur identifiant et mot de passe à utiliser pour se connecter à leur i-Manuel.

Pour l'achat de licences numériques (licence seule) via le formulaire de commande sur www.nathan.fr/i-manuel, vous recevrez par mail les codes.

La Licence i-Manuel élève est valable 30 mois. Si un élève arrive en cours d'année, sa licence se terminera après celle des autres ?

→ L'achat de licence est prévue pour 30 mois de date à date, Si l'achat de la licence se fait en janvier, la licence s'arrêtera en janvier 30 mois après.

Configuration minimum requise

L'accès au i-Manuel nécessite un micro-ordinateur PC, disposant :

- ⇒ du système d'exploitation Windows (2003, XP SP2 et SP3 ou versions ultérieures),
- ⇒ de l'un des navigateurs suivants :
Internet Explorer – version 7 ou versions ultérieures
Firefox – version 3 ou versions ultérieures
Safari – version 3 ou versions ultérieures
Chrome – version 4 ou versions ultérieures,
- ⇒ d'une version de Microsoft Office Word et Excel 2007 supérieure, ou 2000, XP ou 2003 en installant le convertisseur téléchargeable sur :
<http://www.microsoft.com/downloads/en/details.aspx?familyid=941B3470-3AE9-4AEE-8F43-C6BB74CD1466&displaylang=en>
- ⇒ du composant Silverlight 4 téléchargeable à l'adresse suivante :
<http://go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=149156>.
Dans le cas de Windows XP, l'installation sur le poste informatique nécessite de disposer des droits administrateurs.
- ⇒ d'une liaison Internet haut débit,
- ⇒ et d'un écran 15 pouces minimum. Concernant la résolution d'écran, il est déconseillé d'utiliser une résolution à une taille de 800 pixels par 600 pixels.

Le coût de ces équipements est à la charge des établissements scolaires.